



VILLE D'AUCHY-LES-MINES

Département du Pas-de-Calais – 62138

**ARRÊTÉ MUNICIPAL N°172/2025 RÉGLEMENTANT LA CIRCULATION ET LE
STATIONNEMENT PLACE JEAN JAURES
ORGANISATION DES GUINGUETTES
LES DIMANCHES 20 JUILLET, 03 ET 17 AOUT 2025
DE 13H00 à 23h00**

Monsieur le Maire de la commune d'Auchy-les-Mines

Vu le Code des Communes, Vu le Code de la Route,

Vu l'arrêté municipal du 19 juin 1973 portant réglementation sur la circulation et le stationnement à l'intérieur de la Commune.

Vu l'article R417-10, R417-11 et R417-12 du Code de la Route.

A l'occasion de l'organisation des guinguettes qui auront lieu **PLACE JEAN JAURES** les Dimanches **20 Juillet 2025 de 16h00 à 20h00, 03 août 2025 et 17 août 2025 de 15h00 à 21h00**. Festivités organisées par la Jeunesse Musicale et le Basket club de Violaines. Présence d'un orchestre, buvette et restauration.

ARRETE :

Article 1 – La circulation et le stationnement de tout véhicule seront strictement interdits les Dimanches 20 Juillet 2025, 03 août 2025 et 17 août 2025 de 13h00 à 23h00, sur une partie de la Place Jean Jaurès, parking côté salle Saint Michel.

La circulation sera bloquée sur une partie de la place Jean Jaurès entre la rue Robespierre et le rondpoint ainsi que le long de la salle saint Michel.

Un barriérage sera présent et mis en place par les organisateurs à l'entrée de la rue Robespierre avec l'arrêté afin d'informer les automobilistes que la circulation sera bloquée.

Le stationnement sera interdit face à la salle des fêtes saint Michel place Jean Jaurès.

Article 2 – Toute infraction au présent arrêté sera poursuivie conformément à la réglementation en vigueur. Les véhicules se trouvant stationnés dans le périmètre, seront verbalisés et mis en fourrière.

Article 3 –

- Le Commissaire Divisionnaire ALOE du Commissariat de Béthune,
- Le responsable du Commissariat d'AUCHY les MINES, DEGROOTE Mickael chacun sont chargés en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté dont ampliation sera transmise :
- Au Lieutenant Jean-Pierre TOURNAY du Centre de Secours de Haisnes,
- A Monsieur le Directeur du SMUR URGENCES de l'hôpital de Béthune,
- Au Syndicat Mixte des Transports Artois-Gohelle à Lens.
- A TADAO
- Ainsi qu'aux organisateurs

Fait à AUCHY les MINES le 19 juin 2025

Monsieur le Maire
Jean-Michel LEGRAND.

